



Un animateur /animatrice

Sous l'autorité du Coordinateur Enfance/Jeunesse

TYPE DE CONTRAT ET DUREE :

Contrat vacataire à durée déterminée sur l'année scolaire 2021, vacances comprises.

DESCRIPTIF :

Sous l'autorité du coordinateur Enfance Jeunesse, l'agent d'animation participe à la mise en pratique du projet pédagogique dans la continuité des objectifs éducatifs élaborés par la municipalité au sein des différentes structures Enfance/Jeunesse.

En situation d'animation il ou elle mène à bien les orientations du service sur les mercredis, les vacances et d'éventuels remplacements occasionnels sur le service enfance (périscolaire et pause méridienne).

SPECIFICITE DE L'EMPLOI :

Semaines scolaires :

Environ **20 h de travail/semaine** réparties entre les accueils périscolaire (matin et/ou soir), les points école, les pauses méridiennes et l'accueil de loisirs du mercredi.

Semaines de vacances scolaires :

Jusqu'à 48h hebdomadaires sur les temps de vacances scolaires selon les besoins

ORGANISATION DU TRAVAIL :

Encadrement des enfants de 3 à 12 ans au sein de l'accueil de loisirs + activités périscolaires, restauration scolaire occasionnels

DISPONIBILITE :

Participation à divers temps de travail et de réunion parfois en dehors des horaires de travail.

PROFIL RECHERCHE :

- Candidat titulaire d'un BAFA.
- Très bonnes connaissances du public 3-5 ans et 6-12 ans
- Connaissance de la réglementation DDCS en vigueur
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
- Rigueur, sens de l'organisation, initiative, adaptation, travail en équipe
- Dynamisme, bons sens, discrétion, neutralité.

CANDIDATURE :

Merci de transmettre vos candidatures (lettre de motivation et CV) à l'attention de Mme Thibault soit par mail : enfance-jeunesse@viarmes.fr ou par courrier à : Mairie de Viarmes Service Enfance Jeunesse, Place Pierre Salvi 95270 Viarmes